



La Plaine sur mer

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira le
Lundi 16 Décembre 2024
À 20 H 00 – Salle du Conseil municipal**

Ordre du jour

- Arrêt du procès-verbal du conseil municipal du 15 octobre 2024
- Compte-rendu des décisions du Maire

AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Délégations du Conseil municipal au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
2. Constitution des commissions communales permanentes et des comités de pilotage
3. Constitution de la commission d'appel d'offres
4. Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale
5. Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs
6. Fixation des indemnités de fonction du maire et des adjoints
7. Droit à la formation des élus
8. Désignation référent déontologie

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9. Pôle santé – signature des BEFA pour les locaux de médecine générale et dentaire
10. Convention de cotitularité commune et répartition des travaux
11. Convention de mutualisation des locaux de l'école René Cerclé pour l'APS/ALSH
12. Projet cœur de bourg – approbation du projet actualise, signature des marches de travaux, demande de subventions

FINANCES

13. Exercice 2025 – Budget principal – Autorisation d'engager des dépenses d'investissements anticipés

RESSOURCES HUMAINES

14. Astreinte d'exploitation

AFFAIRES FONCIÈRES

15. Approbation du bilan de la participation du public par voie électronique et du dossier de création modificatif de la ZAC

QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

Affiché le 10 Décembre 2024

Le Maire,
Danièle VINCENT

